

► Repenser ses habitudes

Consommer selon les principes du développement durable ne signifie pas seulement bien choisir ses produits et ses services ; c'est également penser aux lieux d'achat. Le choix des commerces et la manière de s'y rendre ont des conséquences souvent insoupçonnées, telle l'augmentation du trafic motorisé ou la disparition des commerces de proximité.



Voiture quasi obligatoire ?

Lorsqu'ils sont situés en périphérie et mal desservis par les transports publics, les hypermarchés, parcs de loisirs et cinémas multisalles génèrent un trafic automobile privé qui ne cesse de croître. Les routes d'accès et les vastes parkings occupent souvent des surfaces immenses.

Directement de la ferme ?

A Genève, il est possible d'acheter directement auprès des producteurs. Il vaut mieux combiner cette visite avec un autre déplacement, afin que la démarche soit plus écologique.

www.terre-avenir.ch



Faire vivre le quartier ?

Acheter dans son quartier, c'est bon pour la santé et la planète, car on y va à pied. Les prix parfois plus élevés sont compensés par la gratuité des déplacements, par le gain de temps et par l'amélioration des relations de voisinage. Les commerces de proximité sont essentiels pour les personnes âgées et celles qui se déplacent difficilement.

Penser tri ?

Lorsqu'on va faire des achats, on peut profiter du déplacement pour apporter ses déchets au recyclage.

Magasins spécialisés ?

Magasins de commerce équitable, épiceries « bio », etc : autant d'échoppes qui encouragent une consommation responsable.



Depuis chez soi ?

On trouve une offre importante sur Internet ou par correspondance, notamment en lien direct avec les petits producteurs. Ce mode d'achat en pleine expansion permet parfois de profiter de transports centralisés. A évaluer au cas par cas (voir au verso).

Tout sous le même toit ?

En se rendant au centre commercial à pied, à vélo ou en transports publics, on diminue les nuisances pour le voisinage. Le regroupement des commerces peut éviter des déplacements superflus.

Au marché ?

Le marché est un lieu très convivial. Mais certains marchands ne font que revendre au détail des produits achetés en gros, et ce ne sont pas toujours des produits locaux. On recherchera les étals offrant des produits frais, de saison et cultivés dans la région.

La moitié des achats se font en voiture



A Genève, 20% des déplacements sont destinés aux achats. La moitié de ces mouvements sont effectués en voiture, ce qui contribue à la pollution de l'air, au réchauffement climatique (rejet de CO₂, gaz à effet de serre) ainsi qu'à l'augmentation des nuisances sonores.

Traffic en hausse, commerces en baisse

Le développement des supermarchés et centres commerciaux contribue à la disparition des petits commerces de proximité. En Suisse – malgré l'augmentation démographique – le nombre de détaillants a diminué de près de 10% entre 1985 et 2001. La disparition des commerces de proximité oblige à aller plus loin pour faire ses courses, ce qui accroît le trafic motorisé. Elle entraîne une diminution des emplois locaux et une érosion des liens entre personnes d'un même quartier, qui se croisent de moins en moins souvent dans les commerces et dans les rues.

Grande distribution : le pour et le contre

La grande distribution a également ses avantages. Elle a permis de réduire les prix en diminuant le nombre d'intermédiaires et en achetant en très grandes quantités. Au rayon alimentaire, par exemple, les produits sont généralement frais, bien contrôlés et, pour beaucoup, porteurs de labels. Certains centres commerciaux, bâtis près de quartiers de grands immeubles, servent de « place du village » où se déroulent des animations et des expositions.



Sacs en plastique : halte au gaspillage

Les sacs en plastique finissent généralement leur (courte) vie à la poubelle, puis à l'incinération. L'idéal est de s'en passer, en arrivant dans les commerces avec tout ce qu'il faut pour transporter ses achats : sac en toile, cabas, panier, chariot.



Pour en savoir plus

www.tpg.ch

Toutes les lignes de transports publics genevois et leurs horaires.

« Les saveurs de la Ferme »

Vitrine de la production agricole genevoise, avec vente de produits du terroir.
Cours de Rive 20, tél. 022 786 20 40.

www.mdm.ch

Magasin du Monde, produits d'artisanat, avec quelques produits alimentaires issus du commerce éthique.
Points de vente à Genève : bd Carl-Vogt 7 ; rue de Villereuse 2 ; rue des Grottes 9.

www.miam-miam.ch

Vente directe de produits romands « bio ».

www.cocagne.ch

Un bon moyen de s'associer à la production de ses légumes biologiques.

Signer un contrat d'achat avec le producteur

Pour favoriser l'agriculture de proximité et obtenir – à un juste prix – des produits alimentaires frais et de saison, on peut participer notamment à « l'Affaire Tourne-Rêve ». Il s'agit d'un contrat qui lie directement le consommateur à un agriculteur genevois. Le client s'engage à payer une somme fixe pour l'exploitation d'une surface de terrain déterminée et il a droit à un assortiment de produits du terroir en fonction de la récolte : huiles de tournesol et de colza, épeautre, lentilles, pommes de terre, pommes, jus de pomme, miel, etc.

Renseignements :

AgriGenève
Rue des Sablières 15
1217 Meyrin
Tél. 022 939 03 10
www.terre-avenir.ch.

